

Image not found or type unknown



Indivision et succession droit et devoir de l'héritier

Par **Sadia**, le **14/08/2010** à **12:02**

Bonjour,

Je voudrais savoir si lorsque l'on hérite d'une part de propriété en indivision, l'on doit assumer les charges particulières qui étaient à la charge de la personne DCD lorsqu'elle vivait dans la maison ? En gros hérite-t-on de toutes les clauses du contrat d'indivisions ?

Merci